

Vos questions / nos réponses

information effets cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 27/08/2014 18:05

Bonsoir,

je voudrait juste savoir, à titre indicatif, si la "psychose cannabique" est due à une consommation courante et conséquente de cannabis ou si elle peut aussi survenir en consommant 3 ou 4 tafs sur un joint ?

Bien cordialement.

Mise en ligne le 29/08/2014

Bonjour,

L'expression "psychose cannabique" n'est pas usitée ni validée par tous les professionnels de l'addictologie. De plus, en ce qui concerne le risque d'apparition de maladies mentales, les dangers du cannabis font l'objet de controverses scientifiques.

Ce que l'on peut dire aujourd'hui, c'est que, quelle que soit la fréquence de consommation, même lors d'une première prise, des troubles passagers comme l'anxiété, les crises de paniques ou de paranoïa, un état dépressif peuvent apparaître, nécessiter une hospitalisation, un traitement médicamenteux et/ou un soutien psychologique. Ces troubles s'apaisent et disparaissent en quelques semaines. Des troubles mentaux durables peuvent aussi s'installer chez des personnes fragiles, ou venir aggraver des troubles chez des personnes déjà atteintes.

Pour d'autres informations, n'hésitez pas à nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.
